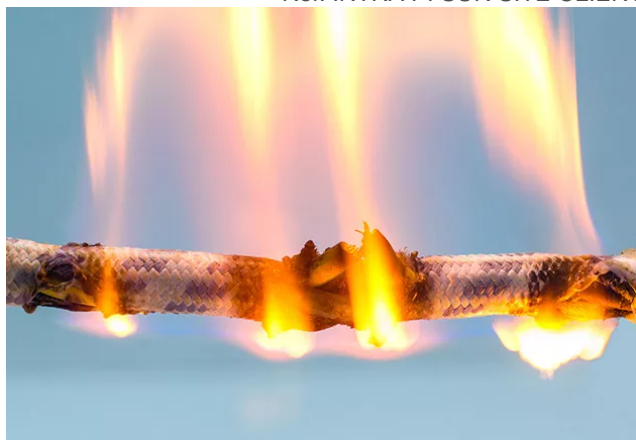


DURÉE : 1 Jour (7H)

Prix : Nous contacter



PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

Selon les missions définies dans l'établissement :

- Transmettre l'alarme ou l'alerte.
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Utiliser les extincteurs portatifs et/ou mobiles, les RIA, les PIA situés à proximité sur une éclosion de feu.
- Mettre en sécurité son poste de travail (ne pas générer de risque par l'abandon de son poste).
- Exécuter les diverses manœuvres nécessaires (arrêt de process, coupure des énergies et des fluides).
- Évacuer vers le point de rassemblement ou un lieu sécurisé.
- Accueillir et guider les secours extérieurs.

Spécificités de l'intervention sur accident d'hélicoptère (mission SSLIA) :

- Connaître les manœuvres de circulation et de sécurité.
- Identifier les organes de coupure se trouvant sur la ou les machines se posant sur l'hélistation.
- Mesurer les risques liés à l'intervention sur accident d'hélicoptère.

- Comprendre les différentes manœuvres nécessaires à la mise en sécurité des occupants.
- Visualiser et mettre en œuvre les moyens techniques pour intervenir sur un accident d'hélicoptère.

La durée des formations proposées est liée aux objectifs pédagogiques à atteindre et de la complexité des missions. Elles peuvent être comprises entre 3h00 et 7h00.

Certains modules de sensibilisation peuvent avoir une durée sensiblement réduites.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toutes les personnes amenées à appliquer les consignes* de sécurité incendie en attendant l'arrivée du personnel spécialement désigné ou des secours extérieurs.

* *consignes générales, spéciales et particulières*

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Modalités

Modalités d'évaluation

Ces formations ne donnent pas lieu à un contrôle de connaissances.

Nos plus

- Ces formations répondent aux exigences du référentiel APSAD R6, paragraphe "organisation de la sécurité incendie" relatif à la formation initiale des témoins de début d'incendie.
- Les formations à la mise en œuvre des extincteurs portatifs et du RIA peuvent être réalisées au moyen d'un générateur de flammes gaz avec ses différents modules tels que la corbeille, l'écran d'ordinateur...
Cet appareil à combustion fournit une flamme réelle alimentée par du gaz. Les exercices sont sécurisés par le formateur qui peut à tout instant couper l'alimentation à l'aide d'une télécommande. Autre avantage, le générateur ne pollue ni l'air ni le sol et veille donc à la protection de l'environnement.
- Les exercices de manipulation des extincteurs peuvent être aussi réalisés en réalité augmentée.
Avec cette solution pédagogique, les exercices de manipulation des extincteurs sont réalisés au moyen du XR Fire Trainer combinant plusieurs technologies de pointe. Un casque de réalité virtuelle est associé à une caméra 3D, permettant une réalité augmentée totalement immersive (image et son).
Le formateur peut ainsi créer, dans le cadre de travail habituel des apprenants, des départs d'incendie dont l'intensité peut être modulée et ce, directement en lien avec les risques de l'établissement, peu importe l'environnement de l'activité.

Spécificités de l'intervention sur accident d'hélicoptère :

- Cette formation fait référence aux exigences de la note d'information technique/DGAC du 19 septembre 2012 et à l'Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à l'avitaillement en carburant des hélicoptères sur les héliportations.
- Afin de parfaitement maîtriser les différentes techniques afférentes à ce type d'intervention, nous vous conseillons de compléter cette formation 100% théorique par un module pratique réalisé sur le plateau technique de CNPP à Vernon au moyen d'une maquette à l'échelle 1, UNIQUE notamment en termes d'aménagement de de nombreux scénarios.
- Nous faisons appel à des professionnels, issus de l'aéronavale ainsi que du secteur de l'industrie aéronautique, pilotes ou spécialistes de la sécurité sur héliportation reconnus dans ce domaine et ayant déjà une expérience significative de l'intervention sur hélicoptère.
Leur expérience pédagogique et l'approche pragmatique permettent à l'ensemble des participants de comprendre et de maîtriser la problématique liée à ce type d'intervention.
- Nous avons collaboré à la rédaction de l'Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à l'avitaillement en carburant des hélicoptères sur héliportations et ce, dans le cadre du groupe de travail

créé par la DGAC.

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70